



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 31 mars 2022

Accueil et hébergement des Ukrainiens en Mayenne

Dans le contexte de la crise ukrainienne, les Mayennais ont souhaité participer à l'élan de solidarité envers les déplacés fuyant les zones de conflits, notamment en proposant des hébergements.

M. Xavier LEFORT, préfet de la Mayenne, salue les nombreuses initiatives et propositions d'accueil pour les Ukrainiens arrivant dans le département. A ce jour, ce sont environ 180 personnes qui ont été accueillies dans différentes structures d'accueil.

Cet accueil s'effectue actuellement en deux temps :

- pour les arrivées en cours, il s'agit, en premier lieu, d'un hébergement le plus souvent collectif, de quelques jours à quelques semaines, permettant une prise en charge adaptée sur le plan humain, social et administratif ;

- en second lieu, les personnes seront orientées vers un logement plus pérenne sur la base des propositions d'accueil recueillies par les services de l'État et les maires.

Cette seconde étape n'est pas encore intervenue et une association sera prochainement missionnée par les services de l'État pour faire le point sur ces offres de logement, notamment celles des particuliers proposant un hébergement à titre gratuit, afin de répondre au mieux aux besoins d'accueil et d'accompagnement des Ukrainiens accueillis en Mayenne.

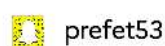
Enfin, les Ukrainiens qui ont été accueillis par des proches ou mis directement en relation avec des Mayennais par d'autres moyens (sites internet, associations), doivent se signaler auprès de la mairie concernée et des services de la préfecture : pref-ukraine@mayenne.gouv.fr

Cabinet du préfet

Cabinet

Tél : 02 43 01 50 70/71/72

Mél : pref-communication@mayenne.gouv.fr



16 place Jean Moulin
53000 Laval